

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

CU-572-4.1 RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le Conseil de l'Université prend acte du Rapport financier intérimaire au 31 décembre 2010 (A-2/572<sup>e</sup>/376).

CU-572-4.2 AUTORISATION DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION

Le Conseil de l'Université mandate le Comité sur l'immobilier et la direction afin qu'ils analysent les questions de gouvernance et d'autorisation de budget supplémentaire pour les projets de construction de manière à alléger le processus actuel.

CU-572-4.2.1 PROJET DE LABORATOIRE CYBERJUSTICE

*Projet 50712 - Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) :*

– Contrat K-2187 « PROCOVA INC. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, l'avenant à venir au contrat K-2187 accordé à « PROCOVA INC. », lequel représente une dépense supplémentaire de 86 002,17 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 685 990,89 \$ plus les taxes (montant initial de 545 200 \$ + 54 788,72 \$ pour les changements approuvés + 86 002,17 \$ pour les changements supplémentaires).

CU-572-4.2.2 PROJET D'ESPACES DE RECHERCHE LIONEL-GROULX

*Projet 51609 - Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) :*

- Contrat K-2252 « Ventilabec Inc. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les 13 changements à venir au contrat K-2252 accordé à « Ventilabec Inc. » lesquels représentent une dépense supplémentaire de 71 218,61 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 313 524,33 \$ plus les taxes (montant initial de 242 305,72 \$ + 71 218,61 \$ pour les changements).

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

CU-572-4.2.3 PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE SERVEURS T101

*Projet 51814 - Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) :*

- Contrat K-2180 « Les Services de construction Demo Spec Inc. »
- Contrat K-2228 « Construction Michel Gagnon Ltée »

Contrat K-2180 « Les Services de construction Demo Spec Inc. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement à venir au contrat K-2180 accordé à « Les Services de Construction Demo Spec Inc. », lequel représente une dépense supplémentaire de 18 527 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 166,342 \$ plus les taxes (montant initial de 145 850 \$ + 1 965 \$ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> changements + 18 527 \$ 3<sup>e</sup> changement).

Contrat K-2228 « Construction Michel Gagnon Ltée »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement à venir au contrat K-2228 accordé à « Construction Michel Gagnon Ltée », lequel représente une dépense supplémentaire de 10 463 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 106 937 \$ plus les taxes (montant initial de 93 748 \$ + 2 726 \$ 1<sup>er</sup> changement + 10 463 \$ 2<sup>e</sup> changement).

CU-572-4.2.4 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE D'ORTHODONTIE

*Projet 51698 :*

- Contrat K-2291 « C3 Construction »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements à venir au contrat K-2291 accordé à « C3 Construction », lequel représente une dépense supplémentaire de 68 606,18 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 354 600,56 \$ plus les taxes (montant initial de 271 746,48 \$ + 14 247,90 \$ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> changements + 68 606,18 \$ pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> changements) plus les taxes applicables.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

---

CU-572-4.2.5 PROJETS AU CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM)

*Projets 51336, 51673, 51674 :*

- Contrat K-2221 « Groupe Vig Inc. »
- Contrat K-2222 « HVAC Inc. »

Contrat K-2221 « Groupe Vig Inc. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement numéro 19 au contrat K-2221 accordé à l'entrepreneur GROUPE VIG INC, lequel représente une dépense supplémentaire de 11 901,20 \$ plus taxes applicables, et qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 427 561,21 \$ plus taxes applicables.

Contrat K-2222 « HVAC Inc. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements numéros 9 et 10 au contrat K-2222 accordé à l'entrepreneur HVAC INC., lesquels représentent une dépense supplémentaire de 2 322,43 \$, plus taxes applicables, et qui auront pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 198 323,05 \$, plus taxes applicables.

CU-572-4.2.6 PROJET DE RÉNOVATION DES SALLES DE COURS AU 3200 JEAN-  
BRILLANT

*Projet 51669 - Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) :*

- Contrat K-2169 « RGF Électrique Inc. »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer, pour et au nom de l'Université, les changements au contrat K-2169 accordés à « RGF électrique Inc. », lesquels représentent une dépense supplémentaire de 297 094 \$ plus les taxes, ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à un maximum de 1 752 794 \$ plus les taxes applicables.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 4 de 6

Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

CU-572-4.2.7 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE L'ÉCOLE  
D'OPTOMÉTRIE

*Projet 51813 - Programme d'infrastructure du savoir (PIDS) :*

– Contrat K-2229 « Construction Michel Gagnon Ltée »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement à venir au contrat K-2229 accordé à « Construction Michel Gagnon Ltée », lequel représente une dépense supplémentaire de 7 546,50 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 144 303,24 \$ (plus les taxes), (montant initial de 125 908,31 \$ + 10 848,43 \$ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> changements + 7 546,50 \$ pour le changement 01.02.03-01), plus les taxes applicables).

CU-572-4.2.8 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE L'ÉCOLE  
D'OPTOMÉTRIE

*Projet 51864 :*

– Contrat K-2189 « Celeb Construction Ltée »

Le Conseil de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, les changements à venir au contrat K-2189 accordé à « Celeb Construction Ltée », lequel représente une dépense supplémentaire de 3 727,06 \$ (plus les taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 446 010,93 \$ plus les taxes (montant initial de 402 214,84 \$ + 40 069,03 \$ des changements acceptés + 3 727,06 \$ des changements numéros 24, 25 et 26).

CU-572-4.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION  
– NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Conseil de l'Université reconduit le mandat de la firme Samson, Bélair, Deloitte & Touche à titre de vérificateur externe de l'Université de Montréal pour l'année 2011-2012, lequel mandat étant renouvelable annuellement jusqu'à l'année 2012-2013.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

---

CU-572-4.4 COMITÉ DE GOUVERNANCE  
- NOMINATION D'UN OFFICIER ÉMÉRITE

Le Conseil de l'Université nomme M. Robert Lacroix, recteur émérite, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, de son parcours exemplaire et de la longévité de sa carrière à l'Université de Montréal.

CU-572-7.1 AGRÉMENT AU RENOUVELLEMENT DE NOMINATION D'UN MEMBRE  
COOPTÉ AU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le Conseil de l'Université donne son agrément à la nomination par cooptation de M. Pierre Belhumeur, professeur titulaire au Département de microbiologie et immunologie, comme membre du Comité de la planification, pour un mandat échéant le 31 mai 2014.

CU-572-7.2 COMITÉ DES PROMOTIONS  
- RAPPORT : AGRÉGATION ET TITULARISATION

Le Conseil de l'Université :

1. accorde la promotion au 1<sup>er</sup> juin 2011 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport A-2/572<sup>e</sup>/389, déposé aux archives;
2. donne son agrément à la promotion de la personne dont le nom paraît à l'article 3b) du rapport A-2/572<sup>e</sup>/389, déposé aux archives;
3. accorde la promotion accélérée aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3c) du rapport A-2/572<sup>e</sup>/389, déposé aux archives;
4. n'accorde pas la promotion aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3d) du rapport A-2/572<sup>e</sup>/389, déposé aux archives.

CU-572-7.3 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ DE L'ÉMÉRITAT 2010-2011

Le Conseil de l'Université nomme au Comité de l'éméritat, pour l'année universitaire 2010-2011, les personnes suivantes :

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 572<sup>e</sup> séance  
tenue le 21 février 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 mars 2011

---

- M. Albert Adam, professeur émérite de la Faculté de pharmacie;
- M. Luc Granger, professeur émérite de la Faculté des arts et des sciences;
- Mme Jacqueline Vischer, professeure émérite de la Faculté de l'aménagement.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot